

Bourses d'admission

Donateurs et Faculté de droit

Table des matières

Bourse d'admission – 1er cycle	3
Bourse d'admission à la maîtrise	3
Bourse d'admission Fonds François-Chevrette	4
Conditions de recevabilité	4
Deux (2) bourses d'admission par année pour un candidat québécois (1 000 \$).....	4
Une (1) bourse d'admission de second cycle par année pour un étudiant du baccalauréat en droit de l'Université de Montréal suivant un cheminement combiné (5 500 \$)	4
Une (1) bourse bisannuelle de 15 000 \$ pour étudier hors Québec. Les écoles ou les universités sont à spécifier	4
Bourse d'admission Fonds Louise Arbour	5
Critères d'attribution	5
Une (1) bourse d'admission doctorale par année pour un candidat québécois (10 000 \$).....	5
Deux (2) bourses d'admission doctorales par année pour des candidats d'universités jugées prioritaires (8 000 \$).....	5
Une (1) bourse d'admission de maîtrise par année pour une candidate de l'Association internationale des femmes juges (10 000 \$).....	5
Une (1) bourse par année d'admission à la maîtrise avec mémoire pour un candidat provenant, en priorité, de la francophonie canadienne hors Québec	5
Trois (3) bourses d'admission de 10 000 \$ pour un candidat au programme de LL. M. en droit privé comparé, ressortissant d'un pays autre que la France	5
Une (1) bourse bisannuelle d'admission à la maîtrise en droit international de 10 500 \$ pour un étudiant du baccalauréat en droit de l'Université de Montréal.....	6
Documents à soumettre	7
À noter	7

Bourse d'admission – 1er cycle

La Faculté offre des bourses d'admission de 1 500 \$ à tous les étudiants-collégiens admis avec une cote de rendement de 35* et plus et aux meilleurs étudiants universitaires sans qu'ils n'aient à en faire une demande. La bourse est remise en deux versements de 750 \$ chacun, soit un versement au trimestre d'automne et un versement au trimestre d'hiver, à condition que l'étudiant maintienne son inscription.

*La Faculté se réserve le droit d'exiger une cote supérieure à 35.

Bourse d'admission à la maîtrise

Fidèle à sa tradition d'excellence, la Faculté de droit offre 2 bourses de 1 000 à 5 000 \$ pour faciliter l'admission d'un candidat exceptionnel au programme de maîtrise en droit, avec mémoire.

Une première tranche sera payable un mois après le début du trimestre d'automne, si l'inscription est maintenue. Une deuxième tranche de sera payable au trimestre d'hiver, si les séminaires du trimestre précédent ont été réussis avec un résultat d'au moins B-.

La date limite pour présenter sa candidature est le 10 mars. Pour évaluer les candidatures, le Comité des études supérieures se fondera sur l'excellence générale du dossier. Les résultats seront annoncés au plus tard à la fin mars par courriel.

Les bourses, dans la majorité des cas, sont attribuées à des étudiants admis à temps plein à la maîtrise avec mémoire et au doctorat ayant une moyenne d'au moins 3,7/4.3 ou 15/20.

Certaines des bourses identifiées peuvent, sans préavis, ne pas être attribuées pour une année donnée. Quant au montant indiqué relatif à chacune de ces bourses, il peut, lui aussi et sans préavis, changer d'une année à l'autre, parfois substantiellement.

Bourse d'admission Fonds François-Chevrette

Conditions de recevabilité

Le candidat ou la candidate doit lors de la demande 1) avoir le statut d'étudiant ou d'étudiante à temps complet au baccalauréat en droit à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, 2) avoir un excellent dossier académique, et 3) démontrer la nécessité d'une aide financière pour être en mesure de poursuivre des études en droit avec succès. Certaines bourses sont attribuées avec une preuve d'admission et d'inscription dans une université située à l'extérieur du Québec.

Deux (2) bourses d'admission par année pour un candidat québécois (1 000 \$) :

À partir de la meilleure cote R admis en plus de l'offre de 1 500 \$ facultaire. Pour un total de 8 bourses d'entrée au baccalauréat de 1 000 \$ pour un maximum de **8 000,00 \$** sur 4 ans, priorité étant accordée à un candidat québécois. La sélection se fait à partir de la meilleure cote R admise. Cette bourse est ajoutée à l'offre de bourse d'admission facultaire de 1 500 \$.

Une (1) bourse d'admission de second cycle par année pour un étudiant du baccalauréat en droit de l'Université de Montréal suivant un cheminement combiné (5 500 \$) :

Pour un total de 4 bourses d'entrée à la maîtrise avec mémoire de 5 500 \$ pour un maximum de **22 000,00 \$** sur 4 ans.

Une (1) bourse bisannuelle de 15 000 \$ pour étudier hors Québec. Les écoles ou les universités sont à spécifier.

Pour un total de 2 bourses de 15 000 \$ pour un maximum de 30 000 \$. La première bourse sera attribuée à l'année académique 2015-2016 et la deuxième bourse à l'année 2017-2018.

Bourse d'admission Fonds Louise Arbour

Critères d'attribution

Excellence du dossier d'études et besoins financiers

Une (1) bourse d'admission doctorale par année pour un candidat québécois (10 000 \$) :

La priorité sera accordée à un candidat québécois en provenance d'une université du Québec ou de l'Université d'Ottawa.

Deux (2) bourses d'admission doctorales par année pour des candidats d'universités jugées prioritaires (8 000 \$) :

La priorité sera accordée, à qualité égale des dossiers, pour deux de ces bourses à des candidats en provenance de l'ULB ou de l'Université de Genève (activités du G3), ou d'une autre faculté partenaire.

Une (1) bourse d'admission de maîtrise par année pour une candidate de l'Association internationale des femmes juges (10 000 \$) :

Une liste de candidates sera soumise à la Faculté par l'Association internationale des femmes juges.

Une (1) bourse par année d'admission à la maîtrise avec mémoire pour un candidat provenant, en priorité, de la francophonie canadienne hors Québec (« ayants droit » au sens de l'art. 23 de la Charte) (2 000 \$). À défaut, la bourse peut être attribuée à un candidat au premier cycle.

Trois (3) bourses d'admission de 10 000 \$ pour un candidat au programme de LL. M. en droit privé comparé, ressortissant d'un pays autre que la France pour l'admission à l'automne 2015 seulement.

Une (1) bourse bisannuelle d'admission à la maîtrise en droit international de 10 500 \$ pour un étudiant du baccalauréat en droit de l'Université de Montréal *suivant le* cheminement combiné.

Documents à soumettre

Un dossier complet de candidature comprend les documents suivants :

Tous les cycles :

1. Formulaire – bourses d’admission (en y inscrivant votre numéro de confirmation de demande d’admission);
2. Photocopie de vos bulletins de 1^{er}, de 2^e et de 3^e cycles (le cas échéant);
3. Curriculum vitae;
4. Exposé succinct sur les motifs pour lesquels une bourse devrait vous être accordée et, le cas échéant, de vos besoins financiers.

Pour les cycles supérieurs :

5. Un échéancier détaillé de recherche et de rédaction, s’il y a lieu. Le renouvellement ou l’octroi d’une bourse sera fait en fonction du progrès réalisé en regard de l’échéancier initial;
6. Lettre d’appréciation de votre directeur ou directrice de recherche, s’il y a lieu;
7. Une brève description du projet de recherche ou du projet de mémoire (environ 1 page);
8. Toute autre information pertinente aux fins du présent formulaire.

Veuillez déposer votre dossier au bureau A-9478.

À noter

Certaines bourses apparaissant dans la liste peuvent être retirées sans préavis. Le montant indiqué peut également être modifié ou varier d'une année à l'autre.

Pour information supplémentaire

Veuillez envoyer un courriel à : andree.belanger@umontreal.ca